



Mardi 13 février 2024

De 9h à 17h

POUR LES ÉLEVEURS DE BOVINS  
LAITIERS



Rives



Vincent CHICOINEAU (Véto38)

Katleen PETIT (ADICE)

La formation a pour objectif de consolider les pratiques sanitaires de l'éleveur et sa collaboration avec son vétérinaire traitant, pour améliorer ses performances laitières. Les taux cellulaires du lait livré en laiterie demeurent un critère de paiement important : Cette hausse des taux cellulaires est attribuée à des infections subcliniques qui n'ont pas été décelées par l'éleveur. Cette formation permet aux éleveurs d'améliorer leurs connaissances, leur capacité à détecter les maladies de la mamelle et à les prévenir.

## Objectifs

- Connaître les critères d'alerte des pathologies de la mamelle
- Analyser les facteurs de risque d'apparition des mammites
- Mettre en place les moyens de lutte adaptés (traitements adaptés, réformes, gestion des facteurs de risque)

## Méthodes pédagogiques

Echanges et questions/réponses entre les stagiaires et les formateurs  
Présentation powerpoint

Inscription obligatoire par mail, téléphone ou courrier auprès du GDS38 avant le 06 février 2024



## Au programme

Accueil, programme et présentation

Séquence 1 : Rappel de la structure de la mamelle et de ses défenses. Définition des différents types de mammite et taux cellulaires. Seuils.

Séquence 2 : Germes responsables de mammites.

**Repas offert pour tous les adhérents au GDS38,**  
une participation de 20 € est demandée aux éleveurs non adhérents

Séquence 3 : Le prélèvement pour l'analyse bactériologique et les différents traitements des mammites

Séquence 4 : Impact technico-économique des mammites, facteurs de risque, les moyens de lutte

## Tarifs de la formation

•0 € : éleveur adhérent au GDS et bénéficiant du fonds VIVEA (repas offert par le GDS)

•20 € : éleveur non adhérent et bénéficiant du fonds VIVEA

•50 € : éleveur adhérent au GDS mais ne bénéficiant pas du fonds VIVEA (repas offert par le GDS)

•70 € : éleveur non adhérent au GDS et ne bénéficiant pas du fonds VIVEA

## Contact

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la responsable de stage :

**Céline SAVOYAT**

via le standard du GDS38  
au 09 74 50 85 85

ou par mail à  
[gds38@reseaugds.com](mailto:gds38@reseaugds.com)

Un support de formation sera remis aux participants.

Une attestation de présence sera envoyée.

Cette journée de formation bénéficie des crédits de VIVEA, FSE.

Il n'y a aucun prérequis à avoir.

La validation de la formation se fait par évaluation des acquis par la responsable de stage, Céline SAVOYAT.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter.

Le règlement intérieur est disponible sur [www.fradsaura.fr](http://www.fradsaura.fr)

Les éleveurs adhérents au GDS sont prioritaires.

# Bulletin d'inscription

Mardi 13 février 2024

## Formation

# "Santé de la mamelle"



Inscription obligatoire avant le 6 février 2024

**Merci de renvoyer ce bulletin au GDS par :**

**Courrier :** GDS de l'Isère  
145 espace trois fontaines  
38 140 RIVES

**Mail :** (pour réserver votre place) : [gds38@reseaugds.com](mailto:gds38@reseaugds.com)

## Fiche de renseignements

Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom : .....

N° cheptel ; ..... Adhérent au GDS :  Oui  Non

Nom de l'élevage : .....

Adresse : .....

Code postal et Ville : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Comment avez- vous pris connaissance de ce stage ? Par qui ?

.....

Quelles sont vos attentes ? .....

.....

Je joins à ce bulletin un chèque de caution de 50 € à l'ordre du GDS38 pour ma participation au stage et qui me sera restitué à la fin du stage.

Je dispose d'un délai de rétractation jusqu'à une semaine précédent la formation.

Pour le règlement de la formation, merci de se munir d'un carnet de chèque le jour de la formation.

Fait le ....., à .....

Signature :